ÉTUDES CRITIQUES SUR L'ALSACE A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(496-751)

PAR

FRANÇOIS HIMLY

INTRODUCTION SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE HISTOIRE POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

la conquête franque (496/499-536).

- 1. La victoire de Clovis sur les Alamans (496-499).

 Vers 495, Clovis est maître du nord de la Loire et de l'ouest de la Meuse. Il se heurte à certaines tribus alamanes, qu'il bat en 496 ou 499, dans le voisinage du Rhin moyen.
 - 2. Obstacles et avantages de la conquête. Délimi-

tation du protectorat de Théodoric sur une partie du peuple alaman: la Rhétie. Des Alamans indépendants subsistent entre la Rhétie, le Neckar, les Vosges et la Lech. La suzeraineté ostrogothe n'est pas un obstacle à la conquête franque. Par contre, dans la haute vallée de l'Ill, la progression des Francs marque un temps d'arrêt, en raison de l'occupation burgonde. Un meilleur groupement des forces franques, notamment des avancées outre-Rhin, et la possession de la région stratégique de la Haute-Alsace, à la fois contre les Burgondes et les Ostrogoths, tels sont les avantages de la conquête.

3. L'occupation franque jusqu'à la suzeraineté sur l'Alémanie (536). — Les Francs pénètrent en Alsace par la trouée de Saverne et progressent systématiquement du nord au sud. Impossibilité de dater cette conquête. Elle est certainement accomplie en 536, date du transfert des Alamans à la suzeraineté franque. Derrière le Rhin s'organisent la colonisation et la défense de la Gaule contre la Germanie.

CHAPITRE II

L'ALSACE DANS LE ROYAUME FRANC.
L'ADMINISTRATION ET SES CADRES.

- A. La colonisation militaire (536-610).
- 1. Méthode. La colonisation est avant tout militaire. Dissiculté de son étude. Nécessité d'une méthode archéologique : établissement de listes d'habitats humains renfermant les détails de l'occupation du sol. Utilité de la comparaison, notamment avec la colonisation franque en Belgique. L'examen des biens royaux ne sussit pas à éclairer les procédés de la colo-

nisation. La méthode toponomastique. Les noms de lieux en -heim sont presque tous situés sur des voies romaines ou à proximité : importance de ces dernières.

- 2. La fin de la colonisation. Les partages mérovingiens jusqu'au rattachement définitif à l'Austrasie (610). Cessation progressive de la colonisation. Partage de 610 : l'Alsace reste, sauf de courtes périodes, à l'Austrasie, d'où la stabilité politique.
- B. L'organisation administrative, la royauté, le comté et le duché (610-750).
- 1. Mainmise de la royauté sur les anciens biens fiscaux du Bas-Empire. Liste de ces biens. Leur administrateur : le *domesticus*.
- 2. Les comtes apparaissent vers 675 : Éric, Robert, Eberhard. Un seul comte dans toute l'Alsace. Il n'a pas de subalternes. Son activité administrative est peu connue.
- 3. Les ducs existent dès le milieu du vire siècle. Diversité de la conception du duché mérovingien. Opinions erronées sur les origines du duché d'Alsace. Nécessités de fait qui expliquent son apparition : conditions géographiques, transition entre la colonisation et le comté, défense militaire de la Gaule. Le duché d'Alsace semble succéder, dans ce dernier rôle, au duché d'Outre-Jura. L'histoire politique de l'Alsace, faute de documents assez nombreux, est rattachée à celle des ducs.

Le premier est Gondoin, vers 650; Boniface lui succède de 660 à 670 environ. Adalric (670-700?), qui est très probablement originaire de la Bourgogne. Son rôle en Alsace, en Sornegau, surout en Bourgogne;

sa descendance. Le duc Adalbert (700?-723), personnage mal connu. Son rôle probable contre les Alamans de 709 à 712. Ses descendants. Liutfrid est le dernier duc, de 723 à 747 environ. Les chartes sont presque seules à le mentionner. Peut-être est-il préfet de Franconie vers 747-752.

Les biens de la famille des ducs d'Alsace : ils sont répartis sur toute l'Alsace, nombreux (54 mentions) surtout dans la Haute-Alsace, vers la Bourgogne et très éparpillés — conséquence du régime successoral.

Décadence militaire du duché d'Alsace par suite de la nouvelle politique germanique des Carolingiens: les campagnes par le nord et le sud de l'Alémanie. La suppression du duché d'Alémanie entraîne celle du duché d'Alsace. Seul le cadre administratif du comté subsiste. Maintien de la notion de duché en Alsace jusqu'au milieu du 1xe siècle.

C. LES CADRES ADMINISTRATIFS.

- 1. Méthode. Insuffisance du principe de la corrélation des divisions ecclésiastiques avec les circonscriptions civiles. Nécessité de combiner les données géographiques aux témoins de l'activité humaine, décelés par l'archéologie.
- 2. Le « pagus Alisacensis ». Réfutation de la théorie selon laquelle le territoire de ce pagus ne s'est pas étendu au delà du Landgraben avant le milieu du 1xº siècle. Essai de fixation des limites du pagus, qui comprend l'Alsace tout entière.
- 3. Le duché d'Alsace. Il groupe le pagus, l'Ajoie et le Sornegau.
- 4. Il n'y a pas de divisions administratives secondaires.

DEUXIÈME PARTIE . HISTOIRE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

LES ÉVÊQUES ET LE DIOCÈSE DE STRASBOURG.

Obscurité du problème des origines religieuses de l'Alsace. Saint Amand (vers 342-346), premier évêque de Strasbourg. Continuité du siège épiscopal. Les évêques mérovingiens. Organisation du diocèse : apparition d'un archidiacre dès 728. L'évêché, centre de propagande missionnaire vers la Germanie.

CHAPITRE II

LES MONASTÈRES.

Étude des monastères alsaciens d'après leurs fondateurs. Créations érémitiques : Saint-Amarin (vers 650), Munster (634), peut-être Surbourg (vers 560). Créations par des missionnaires : saint Pirmin à Murbach (728), Marmoutier (vers 730), Neuwiller (vers 740). Influences irlandaises : Honau, créé vers 722 par Liutfrid et non par Adalbert. Créations laïques : Ebersheimmunster (vers 680?), Sainte-Odile (vers 700), Niedermunster (début du viiie siècle?), Saint-Étienne de Strasbourg (viiie siècle), Haslach (viiie siècle?). Importance de l'élément monastique en Alsace.

CHAPITRE III

LES ÉGLISES RURALES.

Des paroisses véritablement organisées n'existent pas en Alsace à l'époque mérovingienne : il n'y a que des églises rurales. Rigueur nécessaire dans la méthode de datation de ces églises ; treize d'entre elles sont attestées par les textes. Créations épiscopales, missionnaires, monastiques et laïques. Toutes sont situées sur une voie romaine ou à proximité.

CHAPITRE IV

LES CADRES ECCLÉSIASTIQUES.

Le diocèse de Strasbourg ne se moule pas sur la cité de Strasbourg : il en accepte les limites au nord et à l'ouest, mais, au sud, il englobe la majeure partie de la cité des Rauraques, sans Bâle, et, à l'est, il dépasse le Rhin jusqu'à la Forêt-Noire. Il n'y a pas d'extension du diocèse de Metz sur celui de Strasbourg du 1ve au vie siècle.

TROISIÈME PARTIE HISTOIRE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE RÉGIME ET L'EXPLOITATION DES TERRES.

Prédominance de la moyenne et surtout de la petite

propriété, décelée notamment par l'examen détaillé de vingt-huit chartes du monastère de Wissembourg. Fragmentation de la grande propriété foncière entre les mains de ses possesseurs, par suite du régime successoral. Les communautés agraires n'existent pas en Alsace. L'agriculture prédomine : il y a de l'élevage. Culture de la vigne et du blé.

CHAPITRE II

LES MOYENS DE PAIEMENT. LA MONNAIE.

Strasbourg, seul atelier monétaire de l'Alsace. Peu de versements en monnaie métallique, réservée aux gros paiements. Prédominance des paiements en nature, évalués d'après la monnaie; on paie en chevaux, en blé, en charrois, en vêtements. Évolution vers la monnaie de compte.

CHAPITRE III

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

- 1. Les voies de communication. Importance du réseau routier romain local et de ses ramifications vers les régions voisines. Des routes ont été construites au vii^e et au viii^e siècle.
- 2. Le commerce. A l'intérieur de l'Alsace, trafic du fer (armes), du bois, des vêtements. Le commerce du sel est capital : son importance dans les ventes et les donations aux monastères est confirmée par des déplacements de monétaires entre Marsal et Strasbourg. Existence très probable d'un commerce extérieur avec la Germanie, la région belge, la région

méditerranéenne. Nécessité d'un centre d'échanges : Strasbourg.

3. L'industrie. — Forges locales. Poteries. Persistance de l'industrie des tuiles depuis le Bas-Empire jusqu'au vii^e siècle. Les mines d'argent de Sainte-Marie-aux-Mines semblent exploitées au viii^e siècle.

CHAPITRE IV

STRASBOURG VILLE ET MARCHÉ.

Alors que toutes les villes de la Gaule semblent avoir conservé leur physionomie du Bas-Empire, Strasbourg s'accroît, entre 720 et 800, de plus du double de la superficie qu'elle occupait au 1ve siècle. Raisons politiques, religieuses et surtout économiques de cette extension.

Conclusion : continuité de la vie économique entre l'époque romaine et la période carolingienne.

CONCLUSION

Les Francs, et non pas les Alamans, ont accordé à l'Alsace sa première unité politique sous la forme d'un duché, bientôt doublé d'un comté. L'Alsace forme une unité religieuse; elle constitue aussi une unité économique. Dès le viie siècle, elle a une individualité historique qui la prépare à jouer un rôle capital dans l'histoire de la Gaule carolingienne.

APPENDICES

- I. Catalogue critique des chartes privées et publiques relatives a l'Alsace de 558 a 755. Analyse, provenance et critique de trente-trois actes.
- II. Contribution a l'identification des noms de lieux de l'Alsace mérovingienne. Essai d'identification de cent quarante-six toponymes.
- III. LES ORIGINES ET LES PLUS ANCIENNES CHARTES DE WISSEMBOURG.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

TABLES

ATLAS

